



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret ministériel N°2006-09 du 27 Août 2006

*Vu l'article 15 de la Constitution du 2 décembre 1996,
Considérant qu'il est nécessaire de définir l'ambiance de fête qui convient à l'Empire,*

Nous, Ministre du 7ème ciel décrétons :

Article premier

L'empire est un lieu de détente, de loisir et de plaisir.

Article second

Que les citoyens oublient leur morale rigide à l'entrée du domaine (cette aberration leur sera rendue à la sortie, s'ils souhaitent toujours la récupérer).

Article trois

Un maillot de bain sera le bienvenu pour tous aux abords de la piscine et pour les dames une tenue topless est vivement recommandée quand l'horaire le permet.

Enfin pour les plus courageuses mais pas les plus honteuses, une tenue d'Eve sera largement récompensée par le Ministre du 7ème ciel et fera, nul doute, le plaisir de l'assemblée présente.

*Daniel Wilheine,
Ministre du 7ème ciel*